

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE EGALITE FRATERNITE**

-----  
**COMMUNE DE NEUVY**

-----  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 13 JANVIER 2021**

-----  
**L 'AN DEUX MIL VINGT ET UN LE 13 JANVIER A 19 HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUVY DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA SALLE COMMUNUNALE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MARION PATRICK MAIRE.**

**Présents : MARION Patrick – BARBILLON Anne-Marie – DUFOUR Daniel – GILBERT Delphine - VOROBIEFF Serge - BENEVAUT Annita - HENRY Martine – GAUTIER Aurélie DESPREZ Rudy – BESSONNIER Noël**

**Absent excusé : BESSONNIER Sylvie**

**Convocation du : 6/01/2021**

**Secrétaire : BENEVAUT Annita**

**ORDRE DU JOUR :**

- **Rapport AEP et ASSAINISSEMENT,**
- **Toilettes publiques,**
- **Subvention DETR 2021,**
- **Balayage et entretien caniveau 2021,**
- **Fenêtres école,**
- **Place publique,**
- **Contrat assurance groupe,**
- **Portail Satas,**
- **Bulletin communal,**
- **Questions diverses (téléassistance pour personnes âgées).**

**RAPPORT AEP ET ASSAINISSEMENT**

**Après avoir lu le rapport annuel sur l'AEP et celui de l'assainissement 2019 établi par la Communauté de Communes du Grand Chambord,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Accepte le rapport annuel 2019 à l'unanimité des présents.**

## **INSTALLATIONS TOILETTES PUBLIQUES PARKING VELOS ET TABLE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que les devis concernant l'installation des toilettes publiques, d'attaches pour vélos et d'une table ont été reçus. Monsieur le Maire rappelle que le matériel (bâtiment des toilettes publiques, attaches vélos et table) sont fournis par la communauté de communes du Grand Chambord. La charge restant à la commune concerne les frais d'installation, d'aménagements, de branchements.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté les devis, décide de retenir celui de l'entreprise BOURRE PATRICE de Dhuizon (41) pour un montant de 7066€ HT et de 8479€TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré demande à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loir-et-Cher au titre du Plan Départemental Relance 41 opération 1000 chantiers.

## **SUBVENTION DETR 2021**

Sans objet

## **BALAYAGE ET ENTRETIEN CANIVEAU 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nouveau contrat de balayage et d'entretien des caniveaux pour l'année 2021 a été reçu.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré accepte le contrat de balayage et d'entretien des caniveaux 2021 de l'entreprise SUEZ RV OSIS OUEST, et demande à Monsieur le Maire de bien vouloir le signer.

## **FENETRES ECOLE**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de faire un choix sur l'entreprise qui sera chargée de changer les fenêtres de la classe. Il rappelle que plusieurs entreprises ont établi un devis, Mr Desprez Rudy a été chargé de les étudier.

Il en résulte que l'entreprise GILMAR de Chailles (41) est la plus intéressante pour la commune. Son devis d'un montant de 7200 € HT et de 7596 € TTC est retenu.

Le Conseil Municipal demande à Mr le Maire de faire une demande de subvention au titre de la DSR auprès du Conseil Départemental de Loir et Cher.

## **PLACE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de réfléchir aux projets communaux pendant le présent mandat. Plusieurs projets sont annoncés afin d'y travailler :

- La place publique, la salle communale, la cimetièrre, l'aménagement d'un coin de pêche, la mairie, un chemin piétonnier route de Dhuizon.

## **CONTRAT ASSURANCE GROUPE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commune ne dispose pas à ce jour d'assurance qui assurerait le remboursement des charges du personnel en arrêt de travail.

Le Conseil Municipal est favorable à une étude du coût de cette assurance.

## **PORTAIL SATAS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société SATAS a construit un nouveau portail d'accès pour son nouveau bâtiment situé route de Dhuizon.

L'avis du Conseil Départemental est défavorable car l'implantation du portail ne prévoit pas l'emplacement d'un stationnement pour un véhicule lors de l'ouverture et fermeture du portail.

**Monsieur le Maire propose d'autoriser l'implantation du portail qui est déjà installé à la condition que la Société Satas ne stationne pas de véhicule devant celui-ci, le portail restera donc ouvert pendant le temps d'activité de l'entreprise.**

**Le Conseil Municipal est favorable à la décision de Mr le Maire.**

#### **BULLETIN COMMUNAL**

**Monsieur le Maire indique que le bulletin communal est terminé il sera imprimé prochainement et distribué aux habitants de la commune.**

#### **QUESTIONS DIVERSES (TELEASSISTANCE POUR PERSONNES AGEES)**

##### **Téléassistance pour personnes âgées**

**Cette question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.**

**Un conseiller demande que la date des réunions du conseil municipal soit publiée sur panneau pocket. Il sera précisé que les réunions de conseil se tiennent à huis clos en raison du coronavirus.**

**Monsieur le Maire indique que les plaintes d'habitants au sujet d'abolements de chiens sont de plus en plus fréquentes. Un conflit s'est installé entre plusieurs voisins. Le Maire indique qu'il organisera une rencontre entre voisins afin de solutionner cette affaire.**

**Fin de séance 21h**